



## **Déclaration de la Communauté de développement de l'Afrique australe concernant la situation en République de Madagascar**

**27 septembre 2025**

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a appris avec une vive inquiétude les informations faisant état de violentes manifestations qui se déroulent depuis le jeudi 25 septembre 2025 en République de Madagascar, en particulier dans la capitale Antananarivo et dans d'autres localités, dont Antsirabé.

La SADC exprime son soutien et sa solidarité indéfectibles au gouvernement et au peuple malgaches en cette période difficile. La SADC salue l'engagement sans faille dont fait preuve le gouvernement en vue de rétablir la paix et la stabilité et de préserver la sécurité, la dignité et le bien-être de tous les citoyens malgaches.

La SADC note que les manifestations ont malheureusement fait un nombre indéterminé de morts, de blessés et causé d'importants dégâts aux biens publics et privés, obligeant les autorités à instaurer un couvre-feu nocturne dans la capitale.

Les pertes en vies humaines, les atteintes à l'intégrité physique des personnes et la destruction de biens constituent des événements malheureux qui vont à l'encontre des principes de paix, d'unité et de développement durable sur lesquels repose la vision de la SADC. La SADC lance un appel à toutes les parties prenantes afin qu'elles agissent en faisant preuve de sérénité et de retenue, et qu'elles créent un environnement propice à un comportement constructif et à la résolution pacifique de tout différend, dans l'intérêt supérieur de l'unité nationale, de la paix et de la réconciliation.

La SADC renouvelle sa pleine solidarité avec le gouvernement et le peuple malgaches et est déterminée à soutenir leurs efforts déployés dans le but de rétablir la paix et la stabilité à travers le pays.

La SADC exhorte les autorités chargées de l'application de la loi à agir avec un maximum de retenue et de professionnalisme. Elle invite, parallèlement, toutes les parties prenantes et les manifestants à exprimer leurs préoccupations par des moyens pacifiques et légaux dans le but de préserver l'intérêt supérieur de la Nation, la stabilité et les perspectives du pays.

**Secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe  
(SADC), S.E M. Elias M. Magosi**

**Fait à Gaborone, le 27 septembre 2025**